

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

ProCare Shine 10 A

Date de révision: 19.06.2018

Code du produit:

Page 1 de 10

1. Identification

Identificateur de produit

ProCare Shine 10 A

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Détergent, alcalin.

Utilisations déconseillées

toute utilisation non conforme.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société: Miele & Cie. KG
Rue: Carl-Miele-Straße 29
Lieu: D-33332 Gütersloh
Téléphone: +49 (0)5241/89-0
Service responsable: sdb@etol.de

Fournisseur

Société: Miele Limited
Rue: 161 Four Valley Drive
Lieu: CDN- L4K 4V8 VAUGHAN, Ontario
Téléphone: +1-888-325-3957
e-mail: professional@miele.ca
Internet: www.mieleprofessional.ca

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence:

GBK/Infotrac ID 108482 : (USA domestic) 1 800 535 5053 or international (001) 352 323 3500
Emergency CONTACT (24-Hour-Number):GBK GmbH +49 (0)6132-84463

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

SIMDUT 2015

Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux: Met. Corr. 1
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Corr. 1A
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Éléments d'étiquetage

SIMDUT 2015

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:



Mentions de danger

Peut être corrosif pour les métaux.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements

Fiche de données de sécuritéconforme au **SIMDUT****ProCare Shine 10 A**

Date de révision: 19.06.2018

Code du produit:

Page 2 de 10

contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Autres dangers

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

3. Composition/information sur les ingrédients**Mélanges****Caractérisation chimique**

De chlore actif Concentration: ~1,3%

Composants dangereux

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
1310-58-3	hydroxyde de potassium	7 - < 13% (*)
13845-36-8	triphosphate de pentapotassium	5 - < 10% (*)
7681-52-9	Hypochlorite de sodium	< 2 %

(*) La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

4. Premiers soins**Description des premiers secours****Indications générales**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin. En cas d'irritation des poumons: premier traitement avec un spray corticoïde, p. ex. Auxilolon, aérosol dosé Pulmicort. (Auxilolon et Pulmicort sont des marques déposées).

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche abondamment à l'eau. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Risque de perforation de l'oesophage et de l'estomac en cas d'ingestion (forte causticité).

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie**Agents extincteurs****Agents extincteurs appropriés**

Sable. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction. En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: Jet d'eau pulvérisée. Brouillard d'eau.

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

ProCare Shine 10 A

Date de révision: 19.06.2018

Code du produit:

Page 3 de 10

Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques du produit dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO₂). Phosphore oxydes. Chlorure d'hydrogène (HCl).

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Utiliser un équipement de protection individuelle (voir section 8).

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Référence à d'autres sections

Aucune information disponible.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Consignes pour une manipulation sans danger

Porter un vêtement de protection approprié. (Voir section 8.)

Ne pas mélanger avec acides.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Information supplémentaire

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale: Voir section 8.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Matériau déconseillé pour Récipient: Aluminium. Zinc.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de acides.

Conserver le récipient bien fermé. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes ou bouteilles).

Matériau approprié pour le sol: Résistant au lessivage.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Matières explosives. Solides comburants (oxydants). Liquides oxydants.

Peroxydes organiques. Matières et mélanges auto-réactifs. Matières radioactives. Matières infectieuses.

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

ProCare Shine 10 A

Date de révision: 19.06.2018

Code du produit:

Page 4 de 10

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage conseillée : >5°C

Protéger contre: gel. Radiations UV/rayonnement solaire. forte chaleur. Humidité

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Quebec:

hydroxyde de potassium: C2, RP.EM

Chlore (Cl2): TWA/EV: 0.5 ppm / 1.5 mg/m³; STEV/Ceiling: 1 ppm / 2.9 mg/m³

Alberta:

hydroxyde de potassium: Ceiling 2 mg/m³

Chlore (Cl2): TWA (8h): 0.5 ppm / 1.5 mg/m³; Ceiling (15 min.): 1 ppm / 2.9 mg/m³

British Columbia:

hydroxyde de potassium: Ceiling: 2 mg/m³

Chlore (Cl2): TWA: 0.5 ppm; STEL/Ceiling: 1 ppm

Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Assurer une aération suffisante.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Modèles de protection oculaire recommandés : Normes: EN ou 29 CFR 1910.133

Protection des mains

Porter des gants appropriés.

Matériau approprié:

FKM (caoutchouc fluoré). - Epaisseur du matériau des gants: 0,4 mm

temps de résistance à la perforation: >= 8 h

Caoutchouc butyle. - Epaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

temps de résistance à la perforation: >= 8 h

CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène). - Epaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

temps de résistance à la perforation: >= 8 h

NBR (Caoutchouc nitrile). - Epaisseur du matériau des gants: 0,35 mm

temps de résistance à la perforation: >= 8 h

PVC (Chlorure de polyvinyle). - Epaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

temps de résistance à la perforation: >= 8 h

Les gants de protection sélectionnés peuvent satisfaire par exemple aux spécifications du standard EN 374.

Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité / la perméabilité. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

Protection de la peau

Protection du corps appropriée: Blouse de laboratoire.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:

-Dépassement de la valeur limite

Fiche de données de sécurité conforme au SIMDUT ProCare Shine 10 A

Date de révision: 19.06.2018

Code du produit:

Page 5 de 10

-Ventilation insuffisante. et formation d'aérosol ou de nébulosité
Appareil de protection respiratoire approprié : Appareil filtrant combiné (par exemple, respirateur à adduction d'air avec filtre à air) EN 14387 ou 29 CFR 1910.134 standard ou des normes régionales comme Z94.4). Type: B/P1-3; R/N/P-95/99/100

La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Avant de l'éliminer vers une station d'épuration il faut généralement effectuer une neutralisation.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique
pH-Valeur:	>13 (conc.)

Modification d'état

Point de fusion:	non déterminé
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition:	non déterminé
Point de sublimation:	Aucune information disponible.
Point de ramollissement:	Aucune information disponible.
Point d'écoulement:	Aucune information disponible.
Point d'éclair:	non déterminé
Combustion entretenue:	Aucune donnée disponible

Inflammabilité

solide:	Aucune information disponible.
gaz:	Aucune information disponible.

Dangers d'explosion

aucune/aucun

Limite inférieure d'explosibilité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosibilité:	non déterminé
Température d'inflammation:	Aucune information disponible.

Température d'auto-inflammation

solide:	Aucune information disponible.
gaz:	Aucune information disponible.

Température de décomposition:	Aucune information disponible.
-------------------------------	--------------------------------

Propriétés comburantes

aucune/aucun

Tension de vapeur: (à 20 °C)	non déterminé
Tension de vapeur: (à 50 °C)	Aucune information disponible.
Densité (à 20 °C):	1,2 g/cm ³
Densité apparente:	Aucune information disponible.
Hydrosolubilité:	Aucune information disponible.

Solubilité dans d'autres solvants

miscible.

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

ProCare Shine 10 A

Date de révision: 19.06.2018

Code du produit:

Page 6 de 10

Coefficient de partage:	Aucune information disponible.
Viscosité dynamique:	non déterminé
Viscosité cinématique:	non déterminé
Durée d'écoulement:	non déterminé
Densité de vapeur:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé
Épreuve de séparation du solvant:	Aucune information disponible.
Teneur en solvant:	Aucune information disponible.

Autres données

Teneur en corps solides:	non déterminé
--------------------------	---------------

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune information disponible.

Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

Décomposition possible sous l'effet prolongé de la lumière.

La décomposition s'opère à partir de températures de: 40°C

Décomposition accompagnée d'un dégagement de: Chlore (Cl₂). Oxygène. (Risque d'un éclatement du récipient.)

Risque de réactions dangereuses

En solution aqueuse, le produit dégage de l'hydrogène au contact de métaux. ()

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. (Chlore.)

Conditions à éviter

Protéger contre: Radiations UV/rayonnement solaire. forte chaleur.

Matériaux incompatibles

Matières à éviter: Acide fort. Métaux et alliages de base. Aluminium. Zinc. Plomb. Agents oxydants. Agents réducteurs. Amines. Ammoniac.

Produits de décomposition dangereux

Chlore (Cl₂).

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO₂). Phosphore oxydes. Chlore (Cl₂). Chlorure d'hydrogène (HCl).

11. Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
1310-58-3	hydroxyde de potassium				
	orale	DL50 [273] mg/kg	Rat	RTECS	
13845-36-8	triphosphate de pentapotassium				

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

ProCare Shine 10 A

Date de révision: 19.06.2018

Code du produit:

Page 7 de 10

	orale	DL50 mg/kg	> 2000	Rat.		
7681-52-9	Hypochlorite de sodium					
	orale	DL50 mg/kg	(1100)	Rat	ECHA dossier	
	cutanée	DL50 mg/kg	20000	Rat	ECHA dossier	
	inhalation (1 h) vapeur	CL50 mg/l	(10,5)	Rat	ECHA dossier	

Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Provoque de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
hypochlorite de sodium: non sensibilisant.
bibliographie: ECHA Dossier

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Aucune indication expérimentale relative à la mutagenité in vitro disponible.
L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
hypochlorite de sodium:
Toxicité orale subchronique (90d) NOAEL = 34,4 mg/kg (Souris.)
bibliographie: ECHA Dossier

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Indications diverses: TRO = Total Residual Oxidant
hypochlorite de sodium Concentration ~ 1,3% solution dans l'eau:
Classification GHS: H412
bibliographie: ECHA Dossier (7681-52-9), self classification, 1-2,5% (hypochlorite de sodium Concentration)

Persistence et dégradation

Les méthodes de détermination de biodégradabilité ne s'appliquent pas aux matières anorganiques.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Fiche de données de sécurité conforme au SIMDUT ProCare Shine 10 A

Date de révision: 19.06.2018

Code du produit:

Page 8 de 10

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

14. Informations relatives au transport

Canadien TMD

Numéro ONU/ID:	UN 3266
Appellation réglementaire:	LIQUIDE BASIQUE INORGANIQUE, CORROSIF, N.S.A.
Classes danger:	8
Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	8
Quantité limitée:	1 L



Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU:	UN 3266
Désignation officielle de transport de l'ONU:	CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (potassium hydroxide, sodium hypochlorite)
Classe(s) de danger relative au transport:	8
Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	8



Marine polluant:	NO
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
EmS:	F-A, S-B

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Numéro ONU:	UN 3266
Désignation officielle de transport de l'ONU:	CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (potassium hydroxide, sodium hypochlorite)
Classe(s) de danger relative au transport:	8
Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	8



Dispositions spéciales:	A3 A803
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	0.5 L
Passenger LQ:	Y840
Quantité exceptée:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	851
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	855

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

ProCare Shine 10 A

Date de révision: 19.06.2018

Code du produit:

Page 9 de 10

IATA-Quantité maximale (cargo):

30 L

Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Inventaire LIS/LES

Hypochlorite de sodium: listed
triphosphate de pentapotassium: listed
hydroxyde de potassium: listed

Inventaire National Canadien des Rejets de Polluants (INRP)

No Substance listed

Classification SIMDUT

Class: E



Réglementation provinciales

Voir section 8.

Information supplémentaire

Le mélange est classé comme dangereux dans le sens de SIMDUT 2015.

16. Autres informations

Modifications

Rev.1.00; 06.07.2015, Première publication
Rev. 1,01; Les changements au chapitre: 1
Rev. 2,00; Les changements au chapitre: 1-16; 13.06.2018

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
ASTM: American Society for Testing and Materials.
CAS Chemical Abstracts Service
CFR: Code of Federal Regulations
DNEL: Derived No Effect Level
DSL: Domestic Substance List
DOT: Department of Transportation
EPA: Environmental Protection Agency
HMIS: Hazardous Materials Identification System
IARC: INTERNATIONAL AGENCY FOR RESEARCH ON CANCER
IBC: Intermediate Bulk Container
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO: International Civil Aviation Organization
ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
LOAEL: Lowest observed adverse effect level
LOAEC: Lowest observed adverse effect concentration
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité**conforme au SIMDUT****ProCare Shine 10 A**

Date de révision: 19.06.2018

Code du produit:

Page 10 de 10

MARPOL: marine pollution
NOAEL: No observed adverse effect level
NOAEC: No observed adverse effect concentration
NDSL: Non-Domestic Substance List
NTP: National Toxicology Program
N/A: not applicable
NFPA: National Fire Protection Association
UN: United Nations
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PNEC: predicted no effect concentration
PBT: Persistent bioaccumulative toxic
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
SARA: Superfund Amendments and Reauthorization Act
SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
SVHC: substance of very high concern
STEL: short-term exposure limits
TDG: Transportation of Dangerous Goods
TSCA: Toxic Substances Control Act
TWA: time weighted average
TWAEV: TIME-WEIGHTED AVERAGE EXPOSURE VALUE
VOC: Volatile Organic Compounds
WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System

Information supplémentaire

Classification GHS: - Procédure de classification:
Dangers pour la santé: Méthode de calcul.
Risques environnementaux: Méthode de calcul.
Risques physiques: Sur la base des données de contrôle et / ou calculé et / ou estimé.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)